



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale  
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement  
et du Développement durable

## **Information sur l'absence d'observation dans le délai sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Portes et La Grand'Combe (Gard)**

N°saisine : 2024-013958

N°MRAe : 2024APO153

Montpellier, le 27 décembre 2024

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 25/10/2024, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet de Projet de centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Portes et La Grand'Combe (Gard) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 26 décembre 2024.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.